

DOSSIER ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT

Bilan de 5 années au service de notre canton et de sa population

Nathalie Fontanet

Au cours de mon mandat, je me suis employée à représenter dignement nos institutions, à donner une image respectable du Conseil d'État, à demeurer à l'écoute de la population et à conserver les liens étroits avec nos associations PLR. J'ai tout mis en œuvre pour faire honneur au PLR et défendre nos valeurs. Ces années m'ont permis les réalisations suivantes.

FISCALITÉ ÉQUITABLE

RFFA:

- › Elaboration et portage de la réforme de la fiscalité des entreprises jusqu'à son adoption en votation permettant de préserver une fiscalité favorable aux entreprises et maintenir l'attractivité de notre canton, sans péjorer les recettes fiscales comme le démontrent les comptes 2021 de l'État.

Entreprenariat:

- › Anticipation d'une année au niveau cantonal de l'augmentation du taux de capitalisation pour les titres non cotés décidée au niveau fédéral réduisant l'imposition de l'outil de travail => diminution de l'impôt sur la fortune favorable aux entrepreneuses et entrepreneurs.

Propriétaires:

- › Encouragement de la transition écologique au travers de la fiscalité en supprimant l'effet sur la valeur fiscale du bien immobilier concerné suite à des travaux à caractère écologique => diminution de l'impôt sur la fortune.
- › Proposition de diminution de 15 % de l'impôt sur la fortune dans le cadre d'un projet de réévaluation du parc immobilier (RPI).

Famille:

- › Octroi d'une déduction fiscale pour charge de famille aux parents qui pourvoient à l'entretien d'un enfant majeur de plus de 25 ans encore en formation => suppression de la limite d'âge de 25 ans.
- › Prise en compte des camps de vacances à hauteur de 250 francs par semaine dans les déductions pour frais de garde => élargissement du périmètre des frais déductibles admis.

DURABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Dette et note Standard & Poors:

- › Diminution de la dette de près de 500 millions de francs en 2021 malgré les conséquences de la recapitalisation de la CPEG et son effet financier.
- › Maintien de la note AA-perspective stable malgré les crises successives, permettant au canton de conserver des conditions attractives de financement.

Maîtrise des charges et des dépenses:

- Propositions de différentes mesures structurelles afin de diminuer les charges de l'État:
- › Passage de la primauté de prestations à la primauté de cotisations à la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG).
 - › Modification du taux de cotisation employeur/employé dans les différentes caisses de prévoyance de l'État de Genève (CPEG et CP).
 - › Limitation du nombre de nouveaux postes.

Lancement d'obligations sociales et vertes:

- › Lancement de plusieurs emprunts, sous formes d'obligations « vertes » dans le cadre du financement d'investissements dans des infrastructures d'utilité publique et d'un premier emprunt « social » avec la Caisse de prévoyance de l'État de Genève et la BCGE.

ADMINISTRATION EFFICACE AU SERVICE DE LA POPULATION

Nouvelle stratégie des ressources humaines:

- › Adoption de la nouvelle stratégie RH « Travailler Autrement » qui vise à offrir un cadre de travail propice afin de renforcer l'efficacité de l'État et la qualité des prestations aux usagers.
- › G'évolue: Lancement d'un nouveau système d'évaluation et de rémunération de la fonction publique permettant de moderniser les critères d'évaluation des fonctions et de tenir compte de l'évolution des métiers.

Lutte contre l'absence:

- › Etablissement d'un plan de lutte contre l'absence permettant de stabiliser puis réduire le taux d'absence du personnel de l'État et de diminuer les coûts y relatifs qui se montent à 100 millions par an.

Cadre légal plus souple:

- › Révision de la loi générale relative au personnel de l'administration (LPAC) afin de clarifier les procédures de résiliation et offrir une issue satisfaisante aux situations conflictuelles.

Simplification des démarches administratives:

- › Développement de nouvelles prestations en ligne pour un service plus efficace tout en assurant le maintien des prestations par les canaux traditionnels.

ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Congés parentaux au sein de l'administration:

- › Octroi de congé parentaux aux parents de même sexe accueillant un enfant.

Egalité des sexes, égalité des chances:

- › Développement du plan d'action cantonal pour promouvoir une représentation équilibrée des sexes dans les filières scientifiques et techniques.
- › Modification du règlement du personnel de l'administration afin qu'en cas d'engagement, à compétences égales, le sexe sous représenté soit préféré.
- › Adoption de la loi imposant la parité des sexes au sein des commissions officielles et des conseils d'administration des institutions soumises au droit public.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Harcèlement sexuel:

- › Développement d'un e-learning à l'attention de l'administration et des entreprises, pour prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Violences domestiques:

- › Création d'un service d'accompagnement mobile pour les victimes de violences domestiques qui ne sont pas encore accueillies en foyer.

Discriminations liées au genre:

- › Dépôt d'un projet de loi en faveur de l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au genre.

PROMOTION DE LA GENÈVE INTERNATIONALE ET SOUTIEN À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- › Soutien aux Organisations internationales pour renforcer leur ancrage à Genève avec le financement de projets de construction et rénovation.
- › Renforcement de la Genève internationale notamment par le soutien de nouveaux acteurs.
- › Réactivité et flexibilité des financements dans le cadre de la crise Covid et augmentation des aides financières notamment pour les besoins humanitaires liés à la guerre en Ukraine.

